Promotion Santé Auvergne Rhône-Alpes

Sensibilisation

Agir en promotion de la santé mentale des jeunes

Dates de la session :

29 Juin et 30 Juin 2026

Format & durée :

Présentiel | 2 jour - 14h

Lieu :

42 - Loire | Montrond-les-Bains

Horaires :

de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

Groupe :

10 à 15 personnes (2 pers max/structure selon disponibilité)

Intervenant.e.s :

Nelly MOREL et Clémentine MOUTTET, formatrices PSARA

Tarif :

Sans frais pédagogiques grâce au soutien de l'ARS ARA. Les frais de déplacement et de repas restent à la charge des participants.

Contact pédagogique :

clementine.mouttet@promotion-sante-ara.org

Contact administratif :

contact42@promotion-sante-ara.org

S'inscrire

Date limite 05 juin 2026 dans la limite des places disponibles.

Santé mentale

Période de transition vers l'âge adulte et de transformations profondes vécues par les jeunes, l'adolescence est à la fois source de grands potentiels et de vulnérabilités.

Cette sensibilisation vous propose de mieux comprendre les facteurs qui influencent la santé mentale des jeunes, et d'identifier les
leviers pour renforcer leurs ressources. Vous repartirez outillé pour impulser une dynamique autour de la santé mentale des jeunes.

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, les participants seront en capacité de :

- Comprendre le concept de promotion de la santé mentale
- Clarifier les déterminants de la santé mentale dont les facteurs de protection
- Disposer de repères pour identifier le mal-être chez les jeunes et orienter vers des structures / professionnels du territoire
- Identifier des ressources et outils pédagogiques permettant de travailler sur la promotion de la santé mentale des jeunes
- Identifier des pistes d'actions à mettre en place au sein de leur structure

Profils des participants

Tout professionnel ou bénévole du champ social, sanitaire, médico-social ou éducatif œuvrant auprès des jeunes de 11 à 25 ans.

Les acteurs du département de la Loire sont prioritaires.

Si vous êtes en situation de handicap ou si vous avez des besoins particuliers, vous pouvez nous contacter afin de vérifier ensemble les possibilités d'aménagements

Programme

JOUR 1 : Promouvoir la santé mentale des jeunes, de quoi parlons-nous ?

- Santé mentale : concepts et déterminants.
- La santé mentale des jeunes : qu'en sait-on ?
- Repérer les signaux de mal-être des jeunes.
- Promouvoir la santé mentale des jeunes : quels leviers ?

JOUR 2 : Agir en promotion de la santé mentale des jeunes

- Soutenir les comportements promoteurs d'une bonne santé mentale et le développement des compétences psychosociales des jeunes.
- Découvrir des outils pédagogiques et ressources permettant de promouvoir la santé mentale des jeunes.
- Identifier des pistes d'actions à mettre en place au sein de votre structure.

Modalités pédagogiques

Sensibilisation en présentiel.
Démarche participative qui alterne apports théoriques, travaux de groupes et mises en situation.

La présence aux 2 jours est obligatoire et nécessaire pour la continuité pédagogique de la sensibilisation.

Suivi et évaluation

Évaluation des acquis : Questions, exercices pendant la sensibilisation.
Évaluation de la sensibilisation : Questionnaire de satisfaction à chaud.